

Modèle donné à titre indicatif destiné à vous aider à rédiger votre propre courrier : il est de votre responsabilité de vérifier qu'il correspond bien à votre situation. Pour toute information complémentaire consultez l'ADIL

Réponse d'un locataire âgé au congé du bailleur

Lettre recommandée avec AR

Madame, Monsieur

Vous m'avez notifié un congé par lettre recommandée avec avis de réception (ou exploit d'huissier) en date du...

Toutefois, l'article 15.3 de la loi du 6 juillet 1989 précise que le bailleur ne peut s'opposer au renouvellement du bail à l'égard de tout locataire âgé de plus de 70 ans et dont les ressources annuelles sont inférieures à une fois et demie le montant annuel du SMIC, sans qu'un relogement lui soit proposé.

Le logement doit correspondre à ses besoins et possibilités et dans la limite d'un rayon de 5 km par rapport au logement occupé.

Or, je suis actuellement âgé(e) de.....et mes ressources annuelles à la date du congé sont de ... comme l'attestent les justificatifs que vous voudrez bien trouver ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur

Fait le... à...
Signature

NOTA :

Cette protection du locataire ne s'applique pas si le bailleur est lui-même âgé de plus de 60 ans ou s'il dispose de ressources inférieures à une fois et demie le SMIC